

CCAS DE QUINCIEUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2022

Compte rendu du 8 mars 2022

Le sept mars deux mille vingt-deux, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire à 19h00 sur convocation adressée le trois mars deux mille vingt-deux, sous la présidence de Pascal DAVID.

11 membres en exercice, 11 présents, 11 votants ; 18h35 le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monique AUBERT

I. Approbation du Compte-rendu du 13 décembre 2021

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le projet de compte rendu, aucune observation n'ayant été exprimée.

II. Communication des décisions prises par délégation

Néant.

III. Projet de délibération

Délibération 2022-01_Débat d'orientations budgétaires 2022

Le Président expose au Conseil d'administration que le débat d'orientation budgétaire (DOB) prévu par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est une étape impérative avant l'adoption du budget dans les communes de 3 500 habitants et plus, ainsi que pour les leurs établissements publics administratifs.

Il doit, depuis la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), faire l'objet d'un rapport, soumis au vote du Conseil d'administration.

Il doit être adopté dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget afin de permettre aux élus de prendre connaissance des grandes orientations du budget.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires au titre de l'année 2022 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires prévu par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

IV. Questions diverses

Repas des aînés

Le repas de fin d'année 2021 ayant été reporté, il se fera en date du 14 mai 2022.

Les réservations du traiteur et de l'animateur et l'envoi des courriers d'information aux aînés vont être traités sous peu.

La Tonnelle

Un appartement va être libéré au 31/03/2022. Une nouvelle candidature a déjà été présentée et sera probablement acceptée puisqu'il n'y a pas d'autres demandes actuellement.

CCAS de Neuville Sur Saône : sortie de fin d'année

Le CCAS de Neuville ayant peu de réservations concernant leur voyage en Alsace du 12 au 16 décembre 2022, il propose d'ouvrir aux CCAS de Quincieux et Sait Germain au Mont d'Or, d'environ 10/12 places chacun.

Le coût est de 440€ par personne (hébergement - pension complète - transport inclus). Possibilité subvention ANCV sous condition de ressources. Participation des CCAS à hauteur de 15 à 20 € par personne.

Séjours en Alsace au château de LIEBFRAUENBERG

●●●● Du 12 au 17 décembre 2022
Inscriptions

du 13 décembre 2021 au 15 janvier 2022
auprès du CCAS



**Séjour tout
compris : 440€**

(transport, hébergement, repas,
animations...)

Possibilité d'aide financière selon
le revenu fiscal

Se munir impérativement de l'avis
d'imposition 2020

Carsat
Rhône-Alpes

Votre interlocuteur en région pour



neuville
sur saone
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

Centre Communal d'Action Sociale

Renseignements :

CCAS - Place du 8 mai 1945

0 8000 69250 (Numéro vert GRATUIT)

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

www.mairie-neuillesursaone.fr



Ville de Neuville-sur-Saône

« Changeons les règles »

La Métropole de Lyon réitère l'action pour 2022.

Le CCAS participera comme l'an dernier, à hauteur de 50€ d'achats de protections féminines à la pharmacie et à l'épicerie de la commune.

Ukraine

Après la collecte de dons du 05/03, deux nouvelles ont lieu à l'ancien restaurant scolaire le mercredi 09/03 et le samedi 12/03/2022.

Un premier tri des dons se fera mardi 08/03 à partir de 13h30, puis une le soir à 19h00.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire,
Monique AUBERT



Le Président,
Pascal DAVID